

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2

Vu l'arrêté du 15 avril 2022 relatif aux programmes nationaux de licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie »

Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur

Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2025

Vu la proposition du directeur de l'IUT de Roanne.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26 co 17

COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX PARCOURSUP 2026

Diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie

Mention :
Gestion des Entreprises et des Administrations
Techniques de Commercialisation
Génie Industriel et Maintenance
Qualité Logistique Industrielle et Organisation
Réseaux et Télécommunications

Présidente du Jury	LEFEVRE EVELYNE	Directrice de l'IUT de Roanne
Membres du Jury	GUILLOT ANAIS MOUSSIERE LAURENT ANDRE HUGO NEJJAR NABIH ALBERT PASCAL	Professeure agrégée Professeur certifié Professeur d'université Maître de conférences Maître de conférences

Fait à Roanne, le 13/11/2025

La Directrice de l'IUT de Roanne
Evelyne LEFEVRE



Le Président
Florent PIGEON

